

Chères adhérentes,

Avez-vous pensé à préparer votre retraite ?

84% des femmes se déclarent inquiètes à l'égard de leur retraite...

La méconnaissance du système des retraites, les interruptions de carrière pour élever les enfants, les inégalités de salaires entre hommes et femmes. Toutes ces raisons vous pénalisent et engendrent naturellement un problème pour le financement des futures retraites.

LA COMPAGNIE DES FEMMES réalise actuellement une campagne d'information sur la complémentaire RETRAITE et souhaite vous présenter Corem, **la solution mutualiste sûre et efficace** pour **augmenter vos revenus** au moment de votre future retraite.

L'offre COREM vous apporte une solution d'épargne simple, souple et solidaire :

- ▶ Vous pouvez souscrire à partir de 20 € par mois,
- ▶ Vous obtenez une rente garantie à vie et réversible, afin de protéger vos proches
- ▶ Les coûts de gestion peu élevés sont parmi les plus bas du marché (3,5% des cotisations, 2% des rentes et 0,10% des actifs sous gestion),
- ▶ **vos versements sont déductibles de vos revenus nets imposables**

Une offre conçue pour vous les femmes !

Simulation Gratuite

Une complémentaire retraite qui renforce votre autonomie et votre avenir, une rente à vie transmissible à vos proches, qui peut être servie à partir de 55 ans.


De plus, l'utilisation d'une table de mortalité mixte vous permet d'obtenir une rente viagère moins onéreuse qu'une rente purement féminine.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet : www.comdesfemmes.com, ou bien de contacter notre agence au : 02 28 44 46 08

Afin d'obtenir une simulation et une étude rapide de votre complémentaire retraite, vous pouvez dès à présent compléter et renvoyer le coupon joint au « dépliant d'information » ou effectuer une simulation directement sur notre site.

Bien cordialement,

Agathe Chergui
Directrice de la Compagnie des Femmes





Voici 5 exemples concrets de femmes ayant choisi Corem pour préparer leur retraite et augmenter leurs revenus en toute sécurité...

Samia, 25 ans

Commence son 1er CDI. Elle verse 20 €/mois pendant 5 ans, puis elle augmente sa cotisation à 100 €/mois pendant 20 ans. Pendant les 15 dernières années de sa carrière, elle cotise 150 €/mois. Samia prend alors sa retraite. Elle perçoit une rente mensuelle garantie à vie de 367€/mois.

Christine, 38 ans

Elle pense à sa retraite et se dit qu'il est temps de faire quelque chose. Elle verse 150 €/mois pendant 10 ans, 300 €/mois pendant 12 ans. A 60 ans, Elle continue de verser 50 €/mois pendant 5 ans. Elle attend ses 65 ans pour toucher sa rente mensuelle Corem garantie à vie de 416 €/mois. Son taux d'imposition marginal moyen est de 30 %. Elle aura économisé plus de 19 000 € en 27 ans de cotisation.

Laëtitia, 32 ans

Elle souscrit à Corem et verse 80 €/mois pendant 10 ans. Elle est au chômage et arrête ses versements pendant 2 ans. Puis, elle retrouve un emploi et choisit de mettre chaque mois 100 € sur Corem, et ce jusqu'à sa retraite à 60 ans. Sa rente mensuelle Corem garantie à vie s'élève alors à 162€.

Isabelle, 45 ans

Isabelle avait souscrit un contrat d'assurance vie il y a 8 ans. Elle a donc 15 000 € disponibles. Elle choisit de souscrire à Corem et d'y verser d'emblée cette somme. Puis, elle verse 250 €/mois jusqu'à ses 64 ans. A 65 ans, elle perçoit une rente Corem garantie à vie de 461€/mois.

Laure, 19 ans

A 19 ans, Laure se voit offrir par son grand-père un Corem en versant 50 €/mois jusqu'à ses 25 ans, soit 6 ans de versements offerts. Après cette période Laure verse elle-même sur son Corem 70 €/mois jusqu'à ses 35 ans. Puis de 35 ans à 64 ans, elle verse 150 €/mois. A 65 ans, elle aura une rente garantie à vie de 457€/mois.

[J'adhère en ligne](#)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.comdesfemmes.com